



**Procès verbal de la Réunion
du Conseil d'Administration
du 25 septembre 2018**

Présents : Pascal Lapkine, Chantal Mora-Tâche, Gaël Raballand, Séphanie Vandebussche Philippe Lorteeuw, Patrick Fontenelle, Daniel Lacreuse,

Invités : Catherine Bichard, Frédéric Willekens

Ouverture de la séance : 19h50

ORDRE DU JOUR

- 1 – Candidature au conseil d'administration**
- 2 – Point comptable**
- 3 – Point subventions**
- 4 – Point arbitrage (tenue, arbitres et règlement)**
- 5 – Préparation Assemblée Générale 2019**
- 6 – Championnat de Vendée Salle**
- 7 – Médailles**
- 8 – Championnat de France Jeunes 2019**
- 9 - Questions diverses**

1 - Candidature au conseil d'administration

Catherine Bichard souhaite rejoindre le Conseil d'Administration du Comité Départemental. Nous soumettrons sa candidature à la prochaine assemblée générale du Comité. D'ici là, nous l'invitons à nos réunions pour se familiariser avec son fonctionnement.

2 - Point comptable

Stéphanie nous informe qu'il y a environ 900 € sur le compte courant et 13215 € sur le livret. Un mail de rappel sera envoyé aux clubs pour les modalités de location, limiter l'envoi de chèques, ne pas les envoyer à la Roche car nous n'y sommes pas régulièrement, préférer les virements.

3 - Point subventions

Le CNDS a donné son accord pour 1800 € répartis comme suit :

1000 € pour les personnes en sport adapté

800 € pour la pratique féminine.

Pascal sort juste d'une réunion avec le CNDS ou la question de la suppression de la subvention d'Etat a été soulevée. Il en fera un résumé annexé à ce PV.

4 – Point arbitrage (tenue, arbitres et règlement)

Challans n'a plus d'arbitre. Maintien du concours en salle mais pas de possibilité de concours extérieur pour le moment.

Les nouvelles tenues vont arriver. Le prix est de 118 € pour un polo, une polaire, une parka et une casquette. La FFTA prend 25 € à sa charge, le Comité Régional 20 €, Pascal propose d'attendre la réunion régionale des arbitres le 20 octobre prochain pour prendre une décision. Gaël envoie une question diverse à ce propos au PCRA.

Nouveau règlement, attente également de cette réunion.

5 - Préparation Assemblée Générale 2019

Traiter les points obligatoires et habituels

Envisager une reprise de la compta par un autre membre

Elections de nouveaux membres

Problèmes du CNDS

Augmentation de la part du Comité Départemental dans le montant de la licence

Augmentation des tarifs de location de la ciblirie.

6 - Championnat de Vendée Salle

Le championnat se tiendra sur deux jours. 2 x 14 cibles : 112 archers

Logement de la responsable du greffe sur place. Patrick s'en occupe.

7 – Médailles

Les devis ont été validés à l'unanimité. Le bon de commande sera envoyé dans la semaine par Chantal.

Frédéric Willenkens, entreprise « L'Agenceur Vendéen » nous confirme son aide de 300 € pour les rubans. Nous mettrons son logo sur le site du Comité. Nous remercions chaleureusement Frédéric pour son geste généreux.

8 - Championnat de France Jeunes 2019

Réunion la semaine dernière au Vendéspace qui a envoyé la convention à Aizenay et Challans. Le chèque de caution sera établi à partir du chéquier du compte ouvert au nom du Championnat par l'un des deux responsables de Challans ou Aizenay. Besoin de 2 BE pour les deux journées consacrées aux collégiens les 25 et 26 février 2019, ainsi que d'entraîneurs. Renvoyer un mail aux clubs. Sécurité : un devis de la Protection Civile pour deux agents.

9 - Questions diverses

Remerciements et félicitations à Stéphanie et Philippe et remise de leur diplôme PSC1 par Pascal.

Bonne ambiance sur le concours 3D à Saint Gervais, un grand merci à Didier Echardour pour le prêt de son terrain de 10 ha. Un deuxième club serait le bienvenu pour partager l'organisation de ce concours l'an prochain.

Validation des entraîneurs : la FFTA doit divulguer les nouveaux documents au début de 2019 et les formations devraient suivre sans plus d'infos pour le moment. La formation continue bénéficie de journées ponctuelles réparties sur la Région.

Fin de séance : 22h00

Prochaine réunion le 22 octobre à 19h30.

Le Président,



La Secrétaire Générale

